

# Appliquer la biosécurité aviaire

## Public cible

Agriculteurs-trices et porteurs de projet du Vaucluse, Bouches-du-Rhône et des départements limitrophes.

## Objectifs

Acquérir les bases de la biosécurité aviaire pour l'appliquer sur son élevage de volailles biologiques

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Contenu

- Présentation de la formation et des participants
- Les virus Influenza
- Situation épidémiologique
- Biosécurité, notion de réservoirs, vecteurs et principes de précaution
- Unités de production et flux de circulation
- Plan de nettoyage et désinfection : les différentes étapes pour nettoyer correctement son bâtiment
- Exemples
- Établir le plan papier de chaque exploitant présent à la formation puis le schéma avec tous les flux
- Evaluation des acquis (quizz et correction collective)
- Bilan de la formation

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Dates, lieux et intervenants

**03 juin 2021**  
08:30 - 16:15 (7hrs)

84000 Avignon

Oriane Malburet Vye, vétérinaire à vétôpole26

## Financier(s)



## Infos complémentaires



AGRIBIO 84  
L'Agriculture BIO  
du Vaucluse

**Durée de la formation** 1 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 03/06/2021

## Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA  
Frais de participation de 175 euros par jour de formation (prise en charge financière par votre OPCO possible)

## Plus de renseignements

Oriane Mertz  
oriane.mertz@bio-provence.org  
M.I.N. 5 - 15 Avenue Pierre Grand  
84 953  
CAVAILLON Cedex  
Tel. 07 84 85 38 74  
[www.bio-provence.org](http://www.bio-provence.org)  
N° d'organisme de formation :  
93840249684

**Taux de satisfaction** : %

Repas tiré du sac



**Modalités d'accès** :

[Conditions générales de formation](#)